



ÉTABLISSEMENT

**Communauté de Communes
Châteaubriant Derval (44)**
5 rue Gabriel Delatour
B.P. 203
44146 CHATEAUBRIANT

AVIS DE MARCHÉ

SERVICES

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Communauté de Communes Châteaubriant Derval (44).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Transport, tri et traitement des déchets ménagers de la Communauté de Communes CHATEAUBRIANT DERVAL.
Description: Transport, tri et traitement des déchets ménagers
Identifiant interne: 26-15.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 90500000. 90511000. 90511100. 90511200.

2.1.2 Lieu d'exécution**2.1.3 Valeur****2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: Les variantes libres sont autorisées pour les deux lots - cf. le règlement de la consultation.
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2.
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 2.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Section 5 - Lot**5.1 LOT N° : LOT-0001**

Identifiant interne: 26-15-1.
Titre: Transport et traitement des ordures ménagères résiduelles.
Description: - Transport des ordures ménagères résiduelles du secteur du Castelbriantais et du secteur de Derval depuis le centre de transfert situé à Châteaubriant vers le site de traitement proposé par le titulaire ;

- Traitement et/ou valorisation des ordures ménagères résiduelles par tout procédé technique dûment autorisé sur l'installation : incinération, enfouissement en ISDND (installation de stockage des déchets non dangereux), méthanisation, autre technique ou process... Aucune contrainte n'est imposée au titulaire quant au mode de traitement des OMR ;

- Gestion administrative du transport et du traitement des ordures ménagères résiduelles (modalités d'acceptation préalable, suivi du marché, compte-rendu d'exploitation...).

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 90500000. 90511000. 90511100. 90511200.

5.1.2 Lieu d'exécution**5.1.3 Durée estimée**

Date de début: 01/01/2027.
Date de Fin: 31/12/2029.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Critère Qualité :

Description : valeur technique de l'offre.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 16/09/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de NANTES

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours en contestation de validité du marché, ouvert aux tiers conformément à l'arrêt du Conseil d'État du 4 avril 2014 (CE, 4 avril 2014, n°358994, Dpt du Tarn-et- Garonne), dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriée. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité consultatif de règlement amiable des litiges - 22 mail Pablo Picasso - BP 24209 44042 NANTES - Tél : 06 60 48 98 89

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de NANTES

5.1 LOT N° : LOT-0002

Identifiant interne: 26-15-2.

Titre: Transport et tri des emballages.

Description: - Transport des emballages du secteur du Castelbriantais et du secteur de Derval depuis le centre de transfert situé à Châteaubriant vers le site de traitement proposé par le titulaire ;

- Tri des emballages ;
- Caractérisations des flux réceptionnés et triés, caractérisation des refus de tri en sortie de process de tri ;
- Organisation et animation de visites du centre de tri ;

- Gestion administrative (incluant les pesées) des différents flux réceptionnés, triés et évacués.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 90500000. 90511000. 90511100. 90511200.

5.1.2 Lieu d'exécution

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2027.

Date de Fin: 31/12/2029.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Critère Qualité :

Description : Valeur technique de l'offre.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 16/09/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 180 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

La commande électronique sera utilisée.

Le paiement électronique sera utilisé.

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de NANTES

Informations relatives aux délais de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours en contestation de validité du marché, ouvert aux tiers conformément à l'arrêt du Conseil d'État du 4 avril 2014 (CE, 4 avril 2014, n°358994, Dpt du Tarn-et- Garonne), dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriée. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité consultatif de règlement amiable des litiges - 22 mail Pablo Picasso - BP 24209 44042 NANTES

- Tél : 06 60 48 98 89

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de NANTES

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Communauté de Communes Châteaubriant Derval (44).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 20007272600017.
Adresse postale : 5 rue Gabriel Delatour B.P. 203.
Adresse postale : 5 rue Gabriel Delatour B.P. 203.
Ville : CHATEAUBRIANT.
Code postal : 44146.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: marches.publics@cc-chateaubriant-derval.fr.
Téléphone: +33 228040633.
Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de NANTES.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17440005100010.
Adresse postale : 6 allée de l'ile gloriète.
Ville : NANTES cedex.
Code postal : 44041.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-nantes@juradm.fr.
Téléphone: +33 255101002.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :113faa3d-8382-4393-b153-abcdf7185ba3
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 03/07/2026 à 10:10.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.